

Public à besoins spécifiques

I. Augmentation des dispositifs de l'ASH.

1. Création de 3 classes d'inclusion scolaire pour les élèves présentant des troubles des fonctions cognitives (CLIS1)

- Noisy-le-Grand : école élémentaire Jules Ferry
- Romainville : école élémentaire Marcel Cachin
- Rosny-sous-Bois : école élémentaire Raspail

2. Transfert de classes

- Epinay-sur-Seine : transfert de l'élémentaire Hugo 2 vers l'élémentaire Pasteur 2
- Noisy-le-Sec : transfert de l'élémentaire Léo Lagrange vers la primaire George Sand
- Romainville : transfert de la CLIS 4 (handicap moteur) de l'élémentaire Marcel Cachin vers l'élémentaire rue Lucie Aubrac à Livry-Gargan

3. Etablissements spécialisés

- Création de 2 postes d'enseignants option D à l'ITEP de Villetaneuse
- Augmentation de la quotité des postes option C implantés dans les établissements suivants :
 - EDM (institut d'éducation motrice) à Montreuil de $\frac{1}{3}$ à $\frac{3}{4}$
 - IMC à Saint Ouen de $\frac{1}{3}$ à $\frac{3}{4}$
 - IME Bernadette Coursol à Montreuil de $\frac{1}{3}$ à $\frac{1}{2}$

II. Adaptation du dispositif UPE2A

Réorganisation du réseau d'accueil des élèves allophones arrivants : transferts de postes UPE2A

- Bagnolet : transfert de l'école élémentaire Jules Ferry à l'école élémentaire Paul Langevin
- Saint-Denis 1 : transfert de l'école primaire Opaline-Lacore à l'école élémentaire Pierre Sémard de Saint Denis 3
- Saint-Denis 2 : transfert de l'école élémentaire Louis Blériot à l'école élémentaire Louis Pasteur de Saint Denis 3
- Saint-Denis 2 : transfert de l'école élémentaire Rachel Carson à l'école primaire Cosmonautes